

TION

LE PONT-DE-CLAIX

Encombrants et dépôts sauvages, un atelier d'échanges pour évoquer le problème

La présence de dépôts sauvages et d'encombrants ont un fort impact sur la qualité du cadre de vie et pose de vraies difficultés de gestion au quotidien. Ce constat est partagé tant par les collectivités locales, que par les bailleurs sociaux, les associations, les régies de quartier ou les habitants. Vendredi après midi, à la Maison de l'habitant du Pont-de-Claix, cette communauté d'acteurs du cadre de vie était réunie pour un atelier d'échanges et de partage sur le thème : « Encombrants et dépôts sauvages ». Cette rencontre était organisée par le centre de ressources Gusp (Gestion urbaine et sociale de proximité) de l'agglomération grenobloise, en lien avec Grenoble-Alpes Métropole.

Les soixante participants, venus de divers territoires de la région Rhône-Alpes, ont réalisé un diagnostic partagé de la situation : le point a été fait sur la démarche engagée par la Métro depuis l'année dernière, sur l'expérimentation menée sur le secteur Henri-Wallon de Saint-Martin-d'Hères depuis novembre 2015. De plus, des acteurs locaux notamment de la Villeneuve de Grenoble ont partagé leur expérience de terrain. Ce temps d'échanges s'est poursuivi par un temps de réflexion sur cette problématique ; quelques pistes ont été soulevées (suivre l'exemple d'autres communes, mener une campagne d'information)... A suivre.

C.B.



Élus, habitants et techniciens ont pu discuter de ce thème qui affecte le quotidien des Pontois.



L'INFO EN +

QU'EST-CE QUE LA GUSP ?

La Gestion urbaine et sociale de proximité (ou Gusp) est une démarche d'intervention partenariale à la fois coordonnée et partagée, entre ceux qui habitent la ville et les institutions qui ont la responsabilité de sa gestion au quotidien. Elle vise à améliorer la qualité de vie quotidienne des habitants, en répondant aux problèmes courants liés à l'habitat et au cadre de vie.

Le centre de ressources Gusp est un point relais pour l'ensemble des acteurs Gusp.

Il est à leur disposition pour des informations, de la documentation ainsi que pour un appui en matière de développement et de mise en place d'actions sur les territoires.

Plus d'informations sur le site internet du centre de ressources Gusp : <http://www.centreressources-gusp.org/>

PLUS D'INFOS

Contact :
Maison de l'habitant
Avenue des Iles-de-Mars
38800 Le Pont-de-Claix
Tél. : 04 76 29 86 29.
Fax : 04 76 29 86 13.
Adresse mail :
maison.habitant@ville-pontdeclaix.fr